**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTÉ**

**SÉANCE DU 27 JUIN 2013 17 h**

**Élus présents :** Camille ADAMIEC, Bénédicte GERARD, Myriam KLINGER, Anne-Sophie LAMINE, Denis MONNERIE, Roland PFEFFERKORN, Thierry MISSBURGER, Bernard WOEHL , Virginie WOLFF.

**Élus excusés**: Alain AYERBE, Agnès CLERC RENAUD, Nalini FURST, Perrine MARX, Andrée BUCHMANN, Clarisse MAIGRET.

**Élus absents :** Pascal HINTERMEYER, Isil GACHET, PAULITSCH Anna, Marcel BAUER, Muriel MAFFESOLI.

**Invités permanents :** Nicolas AMADIO, Didier BRETON, Patrick COLIN.

**Invités permanents excusés :** Catherine GRAEFFLY**,** Isabelle HAJEK,HAMMAN Philippe,Patrick WATIER, Catherine DELCROIX.

**Ont donné procuration :** Clarisse MAIGRET à Camille ADAMIEC, Alain AYERBE à Bénédicte GERARD.

La séance est ouverte à 17 heures.

M. Woehl accueille les membres. Il demande s’il y a des points à ajouter.

**Ordre du jour du conseil :**

1. Approbation du PV du conseil du 30 mai 2013
2. Rapport annuel
3. Bilan du dialogue de gestion du 26 juin
4. Rentrée 2013/2014
5. Divers : conditions d ‘équivalence pour les étudiants de Lettres et Sciences Sociales B/L du Lycée Fustel de Coulanges

Proposition des étudiants d’ajouter un point dans les divers : augmenter le coefficient du mémoire.

**1. Approbation du PV du conseil du 30 mai 2013 :**

Examen du procès-verbal voté à l’unanimité. Bernard Woehl précise que le troisième point concernant la demande de financement à 100% du poste de secrétariat de master (et non pas à 80%) a été réglé au dernier dialogue de gestion.

**3. Rapport annuel 2012/2013 :**

Voir document joint

**4. Bilan du dialogue de gestion du 26 juin**

Tout d’abord, nous avons été félicités pour la bonne gestion de la Faculté. Il faut attribuer ces félicitations, pour leur part qui n’est pas mince, à l’ensemble du secrétariat et en particulier à Catherine GRAEFFLY.

On peut se réjouir que le projet présenté par la Faculté concernant l’accompagnement des L1/L2 en remplacement du PRL ait été acté (mais pour 2014) ; nous avons également obtenu que la quotité de l’un des postes de secrétariat soit portée à 100%, en fait que le potentiel de secrétariat soit simplement reconduit ; les postes d’enseignants-chercheurs demandés en première ligne – à l’exception du poste de MCF de sociologie de la famille – semblent devoir être mis au concours l’année prochaine ; la dotation d’une poste de secrétariat supplémentaire accompagnant le transfert de charge de la scolarité centrale vers les composantes a également été acté.

Par contre, la dotation en heures complémentaires est insuffisante : la demande de la Faculté est de 6700 heures, dont 5000 heures de déficit d’encadrement structurel (Charges d’enseignement – potentiel d’enseignement) ; les 1700 heures restantes sont liées à des décharges de service, une délégation CNRS, 2 congés « nouvellement nommé », 3 congés de maternité …).

La dotation annoncée est de 5000 heures. Comme l’an passé (l’offre initiale était de 4600 heures ; la dotation finale a été de 5200 heures), il va falloir négocier et nous l’avons déjà annoncé. Ceci étant, il va falloir reconduire des mesures de limitation des heures (cours à faibles effectifs ; réduction des heures de cours ; EAD…)

**5. Rentrée 2013/2014 :**

A priori, la faculté peut envisager la rentrée dans de bonnes conditions. Pour les cours à faible effectif, le dispositif de l’année dernière est reconduit : pas de cours en-dessous de sept étudiants en licence et cinq en Master.

Présentation des nouveaux enseignants recrutés :

- poste PR sociologie générale et intervention sociale : Smaïn Laacher

- poste PR profession, organisation et santé : Romuald Normand

- poste MCF sociologie du développement et sociologie des migrations : Anaïk Pian

- poste PR de démographie : promotion de Didier Breton

- poste MCF associé à mi-temps au CERIS : Hervé Polési, chargé d’études senior à

l’ORSAL

- poste ATER ethnologie : Karen Hoffman-Schickel

- poste ATER sociologie : Elise Pape

- poste ATER sociologie quantitative : Cyril Jayet

Demande de décision au Conseil de faculté car le CEVU a rejeté les propositions de la faculté concernant le maintien de la note plancher de 7/20 pour le master. La Présidence a fait prévaloir que les notes plancher doivent disparaître. L’injonction du CEVU est claire, si on maintient les notes plancher, les modalités d’évaluation seront remises en question.

Roland Pfefferkorn propose d’utiliser une notation clairement « étalée », c'est-à-dire de noter les étudiants de 0 à 20. Le Doyen soumet cette question au vote :

- Abstention : 4

- Pour : 7

**6. Divers**

*Conditions d’équivalence d’entrée en licence de sociologie pour les étudiants de Lettres et Sciences Sociales B/L (lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg)* . Ce point a été abordé en début de séance, requérant la présence de P Gillig, invité pour ce point précis

Présentation de Philippe Gillig de la proposition de la Faculté des Sciences sociales concernant les conditions d’équivalence en licence de sociologie pour les étudiants de Lettres et Sciences Sociales B/L (lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg). Cette Convention cadre construite avec Jean Daniel Boyer et Roland Pfefferkorn précise ce que l’on exige pour les intégrations en licence en fonction des différents niveaux d’entrée : Khârrés (deux ans de prépa), les Khûbes, etc.

Bernard Woehl souligne que s’il y a une pression de la part du lycée Fustel, c’est en grande partie parce que ce lycée a déjà établi plusieurs conventions, dont une avec Paris IV

Philippe Gillig précise que la philo semble être dans « une politique du chiffre », elle ne demande aucune validation d’acquis. Roland Pfefferkorn souligne qu’il est important de revenir sur l’histoire des premières conventions. Il rappelle que lorsqu’on avait ouvert des perspectives pour ces étudiants en sociologie, on y avait plutôt intérêt. Et il ne faudrait pas pousser les étudiants « Khûbes » à partir à Paris IV, qui propose un accès direct en Master.

Plusieurs enseignants du conseil de la Faculté observent qu’il y a des enseignements fondamentaux qui ne sont pas dispensés au lycée Fustel, les étudiants doivent donc suivre certaines UE. Denis Monnerie est particulièrement opposé à une entrée directe en M1 d’ethnologie alors que les étudiants n’ont jamais eu de cours d’ethnologie.

Camille Adamiec observe que rien n’est encore proposé pour les « prépas Chartes ». Ces étudiants qui sont préparés aux Concours d'entrée à l'Ecole des Chartes (futurs archivistes et bibliothécaires des grands corps de l'Etat) ont par exemple suivi des cours de « géographie humaine » qui sont très proches de ce qui est enseigné en sociologie.

Bernard Woehl remercie Philippe Gillig et l’équipe pour le travail réalisé mais souhaite que cette question soit aussi étudiée pour les entrées en ethnologie et au CERIS. Denis Monnerie, Roland Pferfferkorn et Nicolas Amadio proposent d’envoyer leurs exigences pour les conditions d’équivalence.

*Coefficient du mémoire de licence*

Discussion sur la proposition des étudiants qui souhaitent augmenter le coefficient du mémoire en licence. Myriam Klinger félicite les étudiants pour cette prise de position et pose la question du « carcan » dans lequel nous enferme le Ministère, peut-on faire encore des modifications ? Bernard Woehl souligne que ce n’est pas envisageable pour 2013/14, l‘accord préalable du CEVU étant requis

Lors de la dernière réunion de la commission bibliothèque, Roland Pfefferkorn nous informe qu’il y a une diminution de 25% des achats de livres **(voir le rapport de l’institut de sociologie)**

La séance est levée à 19h